

### BILAN ACTIF ( en milliers de dirhams)

ACTIF	31/12/2023	31/12/2022
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>874 042</b>	<b>877 027</b>
Immobilisations incorporelles	34 640	44 818
Immobilisations corporelles	670 131	662 652
Immobilisations financières	2 453	3 117
Écarts d'acquisition	54 593	66 267
Impôts différés - Actif	112 225	100 173
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 910 773</b>	<b>1 661 996</b>
Stocks et en cours	438 789	396 891
Créances d'exploitation	380 098	304 042
Créances diverses	68 337	84 823
Titres et valeurs de placements	1 023 549	876 240
<b>TRÉSORERIE - ACTIF</b>	<b>145 886</b>	<b>51 231</b>
<b>TOTAL - ACTIF</b>	<b>2 930 701</b>	<b>2 590 254</b>

### COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

(en milliers de dirhams)	31/12/2023	31/12/2022
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>2 940 368</b>	<b>2 907 830</b>
Ventes de marchandises	305 781	451 354
Ventes de biens et services	2 616 057	2 458 606
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>2 921 838</b>	<b>2 909 960</b>
Variation des stocks et autres produits	18 530	-2 130
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 343 522</b>	<b>2 260 489</b>
Achats revendus et consommés	631 636	619 155
Impôts et taxes	998 285	944 087
Charges de personnel	187 107	197 206
Autres charges d'exploitation	357 780	341 613
Dotations d'exploitation	168 714	158 428
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>596 846</b>	<b>647 341</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>24 083</b>	<b>7 762</b>
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>620 929</b>	<b>655 103</b>
<b>RÉSULTAT NON COURANT</b>	<b>253 022</b>	<b>-35 335</b>
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>873 951</b>	<b>619 768</b>
Impôts sur les résultats	225 726	200 774
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	11 675	15 528
<b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ</b>	<b>636 550</b>	<b>403 466</b>
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>637 250</b>	<b>398 749</b>
Intérêts minoritaires	-700	4 717

### BILAN PASSIF ( en milliers de dirhams)

PASSIF	31/12/2023	31/12/2022
<b>FINANCEMENT PERMANENT</b>	<b>1 953 874</b>	<b>1 759 097</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 779 894</b>	<b>1 562 682</b>
Capital	282 965	282 965
Réserves consolidées	835 147	851 685
Résultat net de l'exercice	637 250	398 749
Intérêts minoritaires	24 532	29 283
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>171 768</b>	<b>193 518</b>
<b>Dettes de financement</b>	<b>2 212</b>	<b>2 897</b>
<b>PASSIF CIRCULANT</b>	<b>754 464</b>	<b>756 058</b>
Dettes d'exploitation	341 747	367 833
Dettes diverses	372 638	355 968
Autres provisions	40 079	32 257
<b>TRÉSORERIE - PASSIF</b>	<b>222 363</b>	<b>75 099</b>
<b>TOTAL - PASSIF</b>	<b>2 930 701</b>	<b>2 590 254</b>

### TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de dirhams)	31/12/2023	31/12/2022
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	<b>636 550</b>	<b>403 466</b>
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Dotations d'exploitation	104 246	123 084
Variation des impôts différés	(11 447)	(7 736)
Plus-values de cessions, nettes d'impôt	(160 917)	(3 466)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		
<b>Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>568 432</b>	<b>515 347</b>
<b>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>	<b>(103 058)</b>	<b>48 681</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité (I)</b>	<b>465 374</b>	<b>564 028</b>
Acquisition d'immobilisations	(26 375)	(70 813)
Cession d'immobilisations, nettes d'impôts	331 048	14 642
Incidence des variations de périmètre	-259 666	
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (II)</b>	<b>45 007</b>	<b>(56 171)</b>
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(411 715)	(319 756)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(4 050)	(4 050)
Diminution des immobilisations financières	768	2 359
Diminution des dettes de financement	(685)	(685)
Subvention d'investissements		
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (III)</b>	<b>(415 681)</b>	<b>(322 132)</b>
<b>Variation de la Trésorerie (I-III)</b>	<b>94 700</b>	<b>185 725</b>
Trésorerie d'ouverture	852 372	666 647
Variation de la trésorerie	94 700	185 725
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>947 072</b>	<b>852 372</b>

### TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de dirhams)	Capital	Primes d'émission et de fusion	Actions d'autocontrôle	Réserves consolidées	Résultat net Part du Groupe	Total Part du groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL
<b>AU 1ER JANVIER 2022</b>	282 965	0	0	1 171 443		1 454 408	28 614	1 483 022
Variation de capital	-					-		-
Dividendes distribués				-319 756		-319 756	-4 050	-323 806
Titres d'autocontrôle						-		0
Variation de périmètre						-		0
Résultat de l'exercice					398 749	398 749	4 717	403 466
Écarts de conversion						-		0
Autres variations						-		0
<b>Au 31 DÉCEMBRE 2022</b>	282 965	0	0	851 687	398 749	1 533 401	29 281	1 562 682
<b>AU 1ER JANVIER 2023</b>	282 965	0	0	1 250 436		1 533 401	29 281	1 562 682
Variation de capital	0					-		-
Dividendes distribués				-411 715		-411 715	-4 050	-415 765
Titres d'autocontrôle						-		-
Variation de périmètre						0		0
Résultat de l'exercice					637 250	637 250	-700	636 550
Écarts de conversion						-		-
Autres variations				-3 577		-3 577		-3 577
<b>Au 31 DÉCEMBRE 2023</b>	282 965	0	0	835 144	637 250	1 755 359	24 531	1 779 890

### PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2023

Dénomination	Capital social en milliers de DH	% d'intérêts	Méthode de consolidation
Boissons du Maroc (SBM)	282.965	100,00%	Société consolidante
Société de Vinification et de Commercialisation du Maroc (SVCMM)	117.354	65,00%	Intégration globale
La Clé des Champs	18.000	50,00%	Intégration globale
ASAO	200	100,00%	Intégration globale
Maropac	5.500	100,00%	Intégration globale
CMAR	77.771	100,00%	Intégration globale

\* Euro Africaine des Eaux est comprise dans le périmètre de consolidation du Groupe en 2022 à hauteur de 100% consolidée en intégration globale, a été déconsolidée en Juillet 2023 suite à sa cession.

### NOTES RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2023

#### Faits marquants de l'exercice :

La résilience de l'économie marocaine face aux crises mondiales depuis 2020 se confirme à travers sa croissance continue. Après une reprise rapide en 2021 avec une croissance de +7,9% qui permettait d'effacer la récession de l'année précédente, l'année 2022 a enregistré une évolution de +1,3%. Cette progression a été impactée par un secteur agricole, encore fortement affecté par le déficit pluviométrique.

Pour l'année 2023 et selon le Haut-Commissariat au Plan (HCP), l'économie nationale devrait enregistrer une croissance de 3,3% en variation annuelle. Cette croissance serait soutenue par une croissance de 9,0% dans le secteur primaire et de 1,9% dans le secteur secondaire. Cette accélération de la croissance est attribuée à un rétablissement progressif de la demande intérieure, stimulée par divers facteurs tels que l'amélioration de la confiance des consommateurs, les politiques gouvernementales de relance économique et les investissements dans des projets d'infrastructure.

Les répercussions du contexte géopolitique en Europe, en lien avec la guerre en Ukraine, continuent d'alimenter la hausse des prix des matières premières à l'échelle internationale. Ces tensions se sont également fait ressentir au niveau national. L'année 2023 a ainsi été marquée par une augmentation des prix des denrées alimentaires et des produits pétroliers, entraînant une inflation dépassant les 6% à la fin de décembre 2023 sur une période de 12 mois, toujours selon les données du Haut-Commissariat au Plan (HCP).

La campagne agricole 2022-2023 au Maroc a été marquée par des conditions météorologiques très contrastées, avec un cumul pluviométrique national de 247 mm enregistré jusqu'au 20 juillet 2023. Cette quantité représente une baisse de 32% par rapport à une campagne normale où l'on aurait attendu 362 mm de précipitations. Malgré ces conditions météorologiques difficiles, la production céréalière, selon les données du ministère de l'Agriculture pour la même campagne, aurait atteint 55 millions de quintaux, en nette hausse par rapport aux 34 millions de quintaux de la campagne précédente.

Aussi, durant l'année 2023, le secteur hôtelier et touristique au Maroc a connu une réussite remarquable malgré les défis imprévus tels que le dramatique séisme d'Al Haouz. L'année a été marquée par une capacité du secteur touristique à rebondir face à ces circonstances difficiles, mettant en lumière sa résilience et son adaptabilité. Les chiffres reflètent cette vitalité renouvelée, avec une augmentation significative des arrivées touristiques atteignant 14,5 millions de visiteurs pour l'année 2023. Ce chiffre dépasse même le record précédent de 12,9 millions de touristes en 2019 et enregistre une croissance de +34% par rapport aux arrivées de l'année 2022. Cette performance témoigne d'une croissance continue et d'une popularité croissante de la destination Maroc sur la scène internationale.

L'année 2023 se caractérise aussi par l'augmentation du taux d'imposition des Sociétés à 32% versus 31% précédemment, pour toutes les sociétés du Groupe dont le bénéfice net fiscal est supérieur ou égal à 100 MDH. Il est également à noter que la Loi de Finance, au titre de l'exercice 2023, prévoit également une augmentation graduelle de ce taux d'imposition jusqu'à atteindre le taux de 35% courant de l'exercice 2026. A cela s'ajoute aussi, depuis l'exercice 2022, l'entrée en vigueur du nouveau taux d'imposition de la contribution sociale à la solidarité qui est passé de 3,5% à 5%.

Aussi, courant juin 2023, dans le cadre de la cession de son activité « Eau minérale », la Société des Boissons du Maroc a annoncé la réalisation de la vente de son fonds de commerce lié à l'activité de distribution « Eau minérale » à sa filiale Euro Africaine des Eaux (EAE).

Enfin, la Société des Boissons du Maroc a annoncé, en date du 10 juillet 2023, la réalisation définitive de la cession de l'intégralité des actions de la société Euro Africaine des Eaux (EAE) à la société Distra du Groupe Mutandis marquant ainsi un changement de périmètre de consolidation sur cet exercice 2023.

#### Sur le plan commercial, l'année 2023, se caractérise par :

L'ouverture totale des bars, restaurants, cabarets et la reprise totale de l'activité hôtelière avec un impact favorable sur les volumes de ventes de l'activité Bière qui progresse de près de 2,9% par rapport à la même période de l'année précédente. Cette activité enregistre une très bonne performance sur le marché local avec une évolution positive de 5,1%. A noter que cette croissance a été fortement ralentie, par la diminution de volume enregistrée sur le canal Export, de près de -52% comparée à la même période de l'exercice précédent.

L'activité Vins enregistre une solide performance de près de 17% par rapport à la même période de l'exercice 2022. Cette évolution favorable affecte essentiellement sur le segment des ventes en vrac vers l'Export avec une évolution de près de 45% comparée à la même période de l'exercice 2022. Le marché des vins locaux quant à lui régresse de près de 9% ; résultat de l'impact de la baisse du pouvoir d'achat observée dans les différents points de ventes.

L'activité Nicolas enregistre une stagnation de son chiffre d'affaires avec un léger recul de -0,2%. Cette baisse est directement liée à la réouverture totale des bars et restaurants qui a rééquilibré les habitudes de consommation en faveur d'une consommation sur place plutôt qu'à emporter. De plus, l'impact de la baisse du pouvoir d'achat se fait ressentir sur le niveau du ticket de vente moyen.

L'activité Eau minérale enregistre un recul significatif de ses volumes de ventes de presque 66% par rapport à 2022. Cette chute s'explique principalement par l'absence totale de ventes de volumes eaux sur la deuxième partie de l'année 2023. Pour rappel, la cession définitive de cette activité a été actée le 27 juin 2023.

Sur le plan opérationnel, la Société des Boissons du Maroc a poursuivi son programme d'investissements tout au long de l'exercice 2023. La priorité a été donnée à la modernisation de ses unités de production et à l'amélioration des processus relatifs à la sécurité alimentaire et environnementale. Notamment, il convient de mentionner l'achèvement de la construction de la station de traitement des eaux usées (STEP) au niveau de l'usine de Tit Mellil, la finalisation du projet de l'automatisation de la salle de brassage, les mises à niveau des systèmes de production de froid et de gestion de l'eau, le programme de renouvellement annuel du parc d'emballages, ainsi que le lancement du programme de plantation de vignes et d'oliviers pour la période 2023-2025.

Dans ce contexte, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 2 921,8 MDH sur l'exercice 2023. Il s'affiche en progression de 0,4% par rapport à l'année précédente, soit une augmentation de 12,2 MDH. Le résultat d'exploitation enregistre une baisse de -50,5 MDH pour s'établir à 596,8 MDH en recul de -7,8 %. Le résultat net part entreprise s'affiche à 637,8 MDH en forte croissance de 239,1 MDH par rapport à notre précédent exercice.

#### 1. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2023 des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation ont servi de base pour l'établissement des comptes consolidés. Ces comptes ont été établis suivant les règles et pratiques comptables applicables au Maroc présentés au niveau de la Méthodologie Relative aux Comptes Consolidés établis par le Conseil National de la Comptabilité.

Les principales règles et méthodes du Groupe sont les suivantes :

##### 1.1 Principes et méthodes de consolidation

###### (a) Méthodes utilisées

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Ce contrôle est présumé pour les sociétés contrôlées à plus de 40%, lorsqu'aucun autre actionnaire ne détient une fraction des droits de vote excédant 40%.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient plus de 20% des droits de vote.

###### (b) Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participations après comptabilisation des éventuelles plus ou moins-values latentes sur actifs identifiables. Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » et amortis sur la durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation complémentaire est constatée pour tenir compte des perspectives d'activité et de résultat des sociétés concernées. S'ils sont négatifs, ils sont inscrits au passif du bilan sous la rubrique « Provision sur écarts d'acquisition » et repris en résultat sur une durée ne dépassant pas dix ans. Les écarts non significatifs sont intégralement rapportés au résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été constatés.

###### (c) Méthode de conversion utilisée pour la consolidation des filiales étrangères

Le périmètre de consolidation n'inclut aucune filiale étrangère.

##### 1.2 Principes comptables et méthodes d'évaluation

###### (a) Immobilisations en non-valeurs

Elles sont constituées essentiellement de frais préliminaires et de charges à répartir sur plusieurs exercices et sont amorties intégralement dès la première année.

###### (b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties sur une durée ne dépassant pas cinq ans.

###### (c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production, ou de réévaluation le cas échéant.

L'amortissement économique correspond à l'amortissement linéaire. Pour les filiales utilisant le mode dégressif, la différence d'amortissement résultant de l'application de cette méthode par rapport à celle du linéaire est retraitée en consolidation.

Les principales catégories d'immobilisations sont amorties selon les durées de vie suivantes :

Catégorie d'immobilisations	Durée de vie
Constructions	20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	10 ans
Emballages récupérables (bouteilles - casiers - palettes)	5 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel publicitaire	5 ans
Matériel informatique	5 ans
Autres immobilisations	10 ans

Les amortissements sont constatés en diminution de la valeur brute des immobilisations selon la méthode linéaire, sur la durée de vie estimée du bien.

Les opérations de crédit-bail sont retraitées comme des acquisitions d'immobilisations lorsqu'elles sont significatives.

Les plus-values de cession intragroupe sont annulées lorsqu'elles sont significatives.

###### (d) Immobilisations financières

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, après analyse, au cas par cas, des situations financières des sociétés non consolidées.

Les plus-values de cession intragroupe sont annulées en consolidation lorsqu'elles sont significatives.

###### (e) Stocks

Les stocks et travaux en cours sont évalués au prix de revient sans que celui-ci puisse excéder la valeur nette de réalisation. Les stocks sont évalués, selon les activités, au coût moyen pondéré. Les frais financiers ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées le cas échéant pour ramener la valeur nette comptable à la valeur probable de réalisation.

###### (f) Créances

Les créances (ainsi que les dettes) sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée dès l'apparition d'un risque de non recouvrement.

Une provision statistique est pratiquée selon les règles suivantes :

Plus de 360 jours	100%
Plus de 180 jours	80%

Les créances (ainsi que les dettes) libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les pertes de change latentes donnent lieu à constatation d'une provision.

### (g) Titres et valeurs de placement

Cette rubrique comprend des titres acquis en vue de réaliser un placement. Ils sont enregistrés au coût d'achat. Une provision est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix d'acquisition.

### (h) Provisions réglementées

Les provisions réglementées à caractère fiscal sont annulées en consolidation.

### (i) Retraitement des impôts

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société selon la méthode du report variable, en tenant compte de la conception étendue.

Les reprises des provisions à caractère fiscal ne donnent pas lieu à la constatation d'impôts différés dans le cas où ces dernières sont utilisées conformément à leur objet et sont donc définitivement exonérées d'impôt.

## 2. ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DES COMPTES CONSOLIDÉS

### 2.1 Capitaux propres consolidés - part Groupe

(Exprimés en millions de Dirhams)	2023	2022
Capitaux propres au début de l'exercice	1 533,4	1 454,4
Dividendes versés	(411,7)	(319,7)
Autres Variations	(3,5)	(0,0)
Résultat de l'exercice - part du Groupe	637,2	398,7
Capitaux propres à la fin de l'exercice	1 755,4	1 533,4

### 2.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

(Exprimées en millions de Dirhams)	2023		2022	
	Valeur Brute	Amort. & Provis.	Valeur nette	Valeur Nette
Immobilisations incorporelles	114,3	79,5	34,8	44,8
Immobilisations corporelles	2 046,7	1 376,5	670,2	662,7
	2 161,0	1 456,0	705,0	707,5

### (a) Variation des immobilisations incorporelles et corporelles (valeurs brutes)

(Exprimée en millions de Dirhams)	2022	Var. Périmètre	Mouvements	Acquisitions	Cessions	2023
Immob. incorporelles	111,3			63,0	(60,0)	114,3
Immob. corporelles	2 113,2			153,8	(220,3)	2 046,7
	2 224,5	0,0	0,0	216,8	(280,3)	2 161,0

### 2.3 Écarts d'acquisition

(Exprimés en millions de Dirhams)	2023	2022
Écart d'acquisition sur SBM	63,5	72,5
Écart d'acquisition sur SVCM	5,0	7,6
Écart d'acquisition sur EAE	(2,3)	1,7
Dotations de l'exercice	(11,7)	(15,5)
<b>Écart d'acquisition net</b>	<b>54,5</b>	<b>66,3</b>

### 2.4 Immobilisations financières

(Exprimées en millions de Dirhams)	2023	2022
Prêts immobilisés	0,1	0,3
Autres immobilisations financières	2,7	2,8
	<b>2,8</b>	<b>3,1</b>

### 2.5 Intérêts minoritaires

(Exprimés en millions de Dirhams)	2023	2022
Intérêts minoritaires au début de l'exercice	29,3	28,6
Dividendes versés	(4,0)	(4,0)
Intérêts minoritaires - Résultat de l'exercice	(0,7)	4,7
Autres variations	(0,0)	(0,0)
Intérêts minoritaires à la fin de l'exercice	<b>24,6</b>	<b>29,3</b>

### 2.6 Provisions pour risques et charges

#### a) Provisions pour risques et charges

Ces provisions correspondent à la prise en compte des risques courus par les filiales et connus en fin de période.

(Exprimées en millions de Dirhams)	2023	2022
Provisions durables pour risques et charges	152,4	174,8
Autres provisions pour risques et charges	40,0	32,3

#### b) Provisions pour impôts différés

(Exprimées en millions de Dirhams)	2023	2022
Provision pour impôts différés	19,3	18,7

### 2.7 Créances d'exploitation et créances diverses

(Exprimées en millions de Dirhams)	2023	2022
Créances d'exploitation	434,7	342,3
Provisions pour dépréciation	(54,6)	(38,2)
Créances d'exploitation	380,1	304,1
Créances diverses	73,2	86,7
Provisions pour dépréciation	(4,9)	(1,9)
Créances diverses	68,3	84,8

### 2.8 Impôts sur les bénéfices

(Exprimés en millions de Dirhams)	2023	2022
Impôts courants	237,1	208,5
Impôts différés	(11,4)	(7,7)
	225,7	200,8

### 2.9 Engagements financiers hors bilan

- SBM a donné au 31 décembre 2023 des avals et cautions qui se chiffrent à DHS 88,13 millions.
- Également la SVCM a donné des cautions douanières pour un montant de DHS 12,1 millions sur l'exercice 2023.
- La société Cépages Marocains Réunis a donné des cautions douanières pour un montant 0,5 millions sur l'exercice 2023.

### 2.10 Résultat non courant

(Exprimés en millions de Dirhams)	2023	2022
Plus-values nettes sur cessions d'actifs	236,6	5,0
Dotations nettes des reprises de provisions	9,8	4,4
Autres produits/charges non courants nets	6,6	(44,7)
	(253,0)	(35,3)

### 2.11 Chiffre d'affaires par société

(Exprimés en millions de Dirhams)	2023	2022
SBM	2 657,6	2 659,3
SVCM	113,4	99,8
LA CLÉ DES CHAMPS	150,2	150,4
EAE	0,0	0,1
CMAR	0,6	0,3
	<b>2 921,8</b>	<b>2 909,9</b>

## 3. INFORMATIONS RELATIVES AU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthodes de consolidation
SBM	100,00%	100,00%	Société mère.
MAROPAC	100,00%	100,00%	I.G.
LA CLÉ DES CHAMPS	50,00%	50,00%	I.G.
SVCM	100,00%	100,00%	I.G.
ASAO	100,00%	100,00%	I.G.
CMAR	100,00%	100,00%	I.G.

Euro Africaine Des Eaux est comprise dans le périmètre de consolidation du Groupe en 2022 à hauteur de 100% et consolidée en intégration globale, a été déconsolidée en juillet 2023 suite à sa Cession.

### Méthodes de consolidation :

I.G. : Intégration globale

## 4. INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC LES PARTIES LIÉES

- Convention d'assistance - MDI / SBM
- Contrat de cession partielle de fonds de commerce - SBM / EAE
- Contrat de coopération commerciale et logistique - CDC / SBM.
- Convention de gestion de trésorerie Intra-groupe entre MDI, SBM et ses filiales (EAE, CDC, SVCM et Maropac)
- Convention d'assistance entre SBM et CMAR
- Convention de licence de marque Perlforth entre SBM et BGI Trade Mark
- Convention d'émission d'obligations entre SBM et CMAR
- Conventions d'assistance générale entre SBM / SVCM / CDC / EAE
- Contrat cadre de licences et de prestations informatiques entre SBM et la société ICUBE
- Contrat cadre de licences et de prestations informatiques entre SBM et la société Bev IT
- Convention de rémunération de garantie entre MDI et SBM
- Conventions de bail entre SBM / CDC Magasin Casablanca : le contrat prévoit la location de SBM a CDC d'un magasin Nicolas à Casablanca ;
- Conventions de bail entre SBM / CDC à CDC Magasin Rabat : contrat établi en novembre 2007 prévoit la location de SBM a CDC d'un magasin Nicolas Rabat ;
- Conventions de bail entre SBM / CDC Magasin Marrakech : contrat établi en décembre 2009 ; un avenant a été signé le 27 mai 2019 prévoit une modification du loyer ;
- Conventions de concession de licences de marques Heineken avec SBM
- Convention d'assistance générale de MDI en profit SBM
- Convention de ventes des vins Nicolas entre SBM et CDC (convention non écrite)
- Convention de mise à disposition du personnel entre SBM et CDC (convention non écrite)
- Convention de ventes des produits «eaux» entre EAE et SBM (convention non écrite)
- Convention de ventes des produits «vins» entre SVCM et SBM (convention non écrite)
- Contrat de prestation de service par SBM à ICUBE

## 5. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

RAS.

## 6. EFFECTIF

L'effectif à fin 2023 est de 756 personnes contre 1056 en 2022.

## OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société des Boissons du Maroc et de ses filiales (Groupe SBM), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1 779 894 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 636 550 KMAD.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

## FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## QUESTIONS CLÉS DE L'AUDIT

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée.

Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clés de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

### 1-Provision pour avantages aux personnels

#### •Risque identifié

La société a mis en place plusieurs régimes d'avantages à cotisations et prestations définies, principalement, de couverture des frais médicaux postérieurs à l'emploi et d'indemnités de fin de carrière.

Une partie significative est constituée de régimes à prestations définies, pour lesquels la société s'engage à payer des prestations convenues au personnel en activité ou retraité. La valeur actuarielle des avantages du personnel liés à ces engagements s'élève à 134 MMAD au 31 décembre 2023.

Comme indiqué dans la note A1 de l'Etat des informations complémentaires (ETIC), les engagements relatifs aux régimes à prestations définies sont évalués sur la base d'une méthode actuarielle rétrospective telle qu'admise par la norme IAS 19 révisée.

L'évaluation des engagements des régimes à prestations définies ainsi que de la charge de l'exercice requiert des jugements importants de la Direction pour déterminer les hypothèses appropriées à retenir, dont les principales concernent les taux d'actualisation et d'inflation, ainsi que des hypothèses démographiques comme le taux d'évolution à long terme des salaires et la table de mortalité.

Des variations de chacune des hypothèses clés sous-jacentes aux évaluations peuvent avoir une incidence significative sur la détermination du passif net comptabilisé ainsi que sur le résultat de la société. Dans ce contexte, la Direction fait appel à un actuaire externe pour l'assister dans la détermination de ces hypothèses.

Nous avons considéré l'évaluation des engagements résultant des régimes à prestations définies comme un point clé de notre audit compte tenu des montants de ces engagements, du jugement inhérent à la détermination des principales hypothèses actuarielles ou démographiques sous-jacentes et de la sensibilité qui en résulte.

#### •Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons pris connaissance du processus mis en place par la Direction pour les évaluations des engagements au titre des avantages postérieurs à l'emploi sous forme de régimes à prestations définies.

Avec l'assistance de nos experts, nos travaux ont notamment consisté à :

- ▶ Apprécier le caractère raisonnable des principales hypothèses retenues, notamment les taux d'actualisation et d'inflation au regard des conditions de marché ;
- ▶ Apprécier la cohérence des hypothèses relatives notamment aux évolutions de salaires et aux données démographiques (table de mortalité, taux d'inflation des coûts médicaux).

Nos autres travaux ont consisté à :

- ▶ Sur base de sondages, contrôler la correcte transcription, dans le calcul des engagements effectué par l'actuaire externe de la société, des données individuelles et des hypothèses actuarielles et démographiques retenues par la Direction ;
- ▶ Vérifier le caractère approprié des informations présentées dans l'état des engagements données et reçues au 31 décembre 2023.

## RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE POUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

## RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR POUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- ▶ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- ▶ nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- ▶ nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- ▶ nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BILAN ACTIF		Exercice du 1 <sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023				
ACTIF		EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT		
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations en non valeurs (A)	35 807 724,44	34 827 978,09	979 746,35	187 054,80	
	Frais préliminaires	13 189 528,00	13 189 528,00	-	-	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	22 618 196,44	21 638 450,09	979 746,35	187 054,80	
	Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	
	Immobilisations incorporelles (B)	730 550 789,36	78 060 917,84	652 489 871,52	663 671 918,88	
	Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	87 536 265,53	56 839 906,26	30 696 359,27	42 417 906,63	
	Fonds commercial	642 238 576,46	21 221 011,58	621 017 564,88	621 017 564,88	
	Autres immobilisations incorporelles	775 947,37	-	775 947,37	236 447,37	
	Immobilisations corporelles (C)	1 533 514 205,25	1 010 022 880,48	523 491 324,77	461 337 826,89	
	Terrains	179 199 720,30	-	179 199 720,30	167 108 120,30	
	Constructions	341 414 283,35	246 349 019,38	95 065 263,97	90 862 524,89	
	Installations techniques, matériel et outillage	770 563 403,81	631 854 074,38	138 709 329,43	140 387 127,69	
	Matériel de transport	29 183 513,25	29 183 513,25	-	171 250,00	
	Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	64 374 386,15	52 382 053,96	11 992 332,19	11 372 068,98	
	Autres immobilisations corporelles	52 130 930,97	42 254 514,45	9 876 416,52	7 566 867,22	
	Immobilisations corporelles en cours	96 647 967,42	7 999 705,06	88 648 262,36	43 869 867,81	
	Immobilisations financières (D)	416 126 503,87	26 075 685,87	390 050 818,00	553 186 451,15	
	Prêts immobilisés	84 720,59	-	84 720,59	514 958,86	
	Autres créances financières	31 729 925,28	367 892,64	31 362 032,64	31 742 925,28	
	Titres de participation	384 311 858,00	25 707 793,23	358 604 064,77	520 928 567,01	
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-	
	Écart de conversion - Actif (E)	-	-	-	-	
	Diminution des créances immobilisées	-	-	-	-	
	Augmentation des dettes financières	-	-	0,00	-	
	<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>2 715 999 222,92</b>	<b>1 148 987 462,28</b>	<b>1 567 011 760,64</b>	<b>1 678 383 251,72</b>	
	ACTIF CIRCULANT	Stocks (F)	324 348 470,31	51 277 711,90	273 070 758,41	259 359 493,32
		Marchandises	29 243 208,39	1 877 349,87	27 365 858,52	33 332 608,99
		Matières et fournitures consommables	177 418 972,87	42 406 171,08	135 012 801,79	153 788 104,61
		Produits en cours	16 447 131,20	-	16 447 131,20	13 522 051,72
Produits intermédiaires et produits résiduels		-	-	-	-	
Produits finis		101 239 157,85	6 994 190,95	94 244 966,90	58 716 728,00	
Créances de l'actif circulant (G)		472 045 742,35	57 230 648,13	414 815 094,22	355 455 640,42	
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes		1 221 930,86	777 153,00	444 777,86	10 370 134,42	
Clients et comptes rattachés		438 485 240,53	52 639 651,39	385 845 589,14	295 988 003,75	
Personnel		3 344 457,81	803 532,46	2 540 925,35	2 260 606,17	
État		24 921 236,81	2 483 670,65	22 437 566,16	33 918 330,33	
Comptes d'associés		-	-	-	-	
Autres débiteurs		3 181 203,83	526 640,63	2 654 563,20	12 169 973,81	
Comptes de régularisation actif		891 672,51	-	891 672,51	748 591,94	
Titres et valeurs de placement (H)		976 763 000,84	-	976 763 000,84	710 491 555,20	
Écart de conversion-Actif (I) (éléments circulants)	-	-	-	-		
<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>1 773 157 213,50</b>	<b>108 508 360,03</b>	<b>1 664 648 853,47</b>	<b>1 325 306 688,94</b>		
TRÉSORERIE	TRÉSORERIE ACTIF	133 781 418,40	-	133 781 418,40	29 062 704,06	
	Chèques & valeurs à encaisser	-	-	-	-	
	Banques, trésorerie générale & ccp débiteurs	129 881 041,41	-	129 881 041,41	24 216 609,38	
	Caisse, régies d'avances & accreditifs	3 900 376,99	-	3 900 376,99	4 846 094,68	
	<b>TOTAL III</b>	<b>133 781 418,40</b>	<b>-</b>	<b>133 781 418,40</b>	<b>29 062 704,06</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL I+II+III</b>	<b>4 622 937 854,82</b>	<b>1 257 495 822,31</b>	<b>3 365 442 032,51</b>	<b>3 032 752 644,72</b>		

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)		Exercice du 1 <sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023			
NATURE		OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
		PROPRES À L'EXERCICE (1)	CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCÉDENTS (2)	3=1+2	4
EXPLOITATION	<b>I Produits d'exploitation</b>				
	Ventes de marchandises (en l'état)	200 145 996,49	-	200 145 996,49	334 584 314,52
	Ventes de biens et services produits	2 525 286 894,24	-15 721,87	2 525 271 172,37	2 383 820 824,24
	<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>2 725 432 890,73</b>	<b>-15 721,87</b>	<b>2 725 417 168,86</b>	<b>2 718 405 138,76</b>
	Variation de stocks de produits (+ ou -) (1)	-44 547 542,78	-	-44 547 542,78	-6 337 604,17
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-	-	-
	Subventions d'exploitation	-	-	-	-
	Autres produits d'exploitation	-	45,04	45,04	-
	Reprises d'exploitation : transferts de charges	18 576 144,04	-	18 576 144,04	22 461 371,21
	<b>TOTAL I</b>	<b>2 699 461 491,99</b>	<b>-15 676,83</b>	<b>2 699 445 815,16</b>	<b>2 734 528 905,80</b>
	<b>II Charges d'exploitation</b>				
	Achats revendus (2) de marchandises	151 692 222,50	-	151 692 222,50	255 084 445,74
	Achats consommés (2) de matières et fournitures	419 780 633,74	258 458,23	420 039 091,97	413 172 532,48
	Autres charges externes	304 459 899,45	-3 218 593,72	301 241 305,73	291 422 052,30
	Impôts et taxes	979 222 682,23	149 088,92	979 371 771,15	901 143 140,29
Charges du personnel	149 740 206,52	-	149 740 206,52	152 172 668,34	
Autres charges d'exploitation	5 200 000,08	41,87	5 200 041,95	5 200 000,08	
Dotations d'exploitation	134 946 071,76	-	134 946 071,76	119 575 733,69	
<b>TOTAL II</b>	<b>2 145 041 716,28</b>	<b>-2 811 004,70</b>	<b>2 142 230 711,58</b>	<b>2 137 770 572,92</b>	
<b>III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>			<b>557 215 103,58</b>	<b>596 758 332,88</b>	
FINANCIER	<b>IV Produits financiers</b>				
	Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	31 537 984,00	-	31 537 984,00	44 957 047,50
	Gains de change	1 618 908,81	-	1 618 908,81	862 210,24
	Intérêts et autres produits financiers	22 403 180,22	4 794 561,18	27 197 741,40	12 116 450,30
	Reprises financières : transferts de charges	-	-	0,00	-
<b>TOTAL IV</b>	<b>55 560 073,03</b>	<b>4 794 561,18</b>	<b>60 354 634,21</b>	<b>57 935 708,04</b>	
<b>V Charges financières</b>					
Charges d'intérêts	3 485 160,84	0,00	3 485 160,84	2 144 411,74	
Pertes de change	2 225 924,05	(0,01)	2 225 924,04	3 011 813,77	
Autres charges financières	11 023,79	-	11 023,79	-	
Dotations financières	70 811,66	0,00	70 811,66	24 691 256,60	
<b>TOTAL V</b>	<b>5 792 920,34</b>	<b>-0,01</b>	<b>5 792 920,33</b>	<b>29 847 482,11</b>	
<b>VI RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)</b>			<b>54 561 713,88</b>	<b>28 088 225,93</b>	
<b>VII RÉSULTAT COURANT (III + VI)</b>			<b>611 776 817,46</b>	<b>624 846 558,81</b>	
NON COURANT	<b>VIII PRODUITS NON COURANTS</b>				
	Produits de cessions des immobilisations cédées	387 035 095,83	-	387 035 095,83	15 828 687,53
	Subvention d'équilibre	-	-	-	-
	Reprises sur subventions d'investissement	186 096,43	-	186 096,43	186 096,43
	Autres produits non courants	67 182 145,80	-	67 182 145,80	2 174 315,55
	Reprises non courantes : transferts de charges	38 457 989,37	-	38 457 989,37	31 342 653,48
	<b>TOTAL VIII</b>	<b>492 861 327,43</b>	<b>-</b>	<b>492 861 327,43</b>	<b>49 531 752,99</b>
	<b>IX CHARGES NON COURANTES</b>				
	Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	162 479 182,34	-	162 479 182,34	5 921 835,86
	Subventions accordées	-	-	-	-
Autres charges non courantes	45 730 005,86	-	45 730 005,86	43 401 736,68	
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	27 398 133,48	-	27 398 133,48	27 665 348,55	
<b>TOTAL IX</b>	<b>235 607 321,68</b>	<b>-</b>	<b>235 607 321,68</b>	<b>76 988 921,09</b>	
<b>X RÉSULTAT NON COURANT (VIII - IX)</b>			<b>257 254 005,75</b>	<b>-27 457 168,10</b>	
<b>XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII + ou - X)</b>			<b>869 030 823,21</b>	<b>597 389 390,71</b>	
<b>XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS</b>			<b>227 101 402,00</b>	<b>187 647 583,00</b>	
<b>XIII RÉSULTAT NET (XI - XII)</b>			<b>641 929 421,21</b>	<b>409 741 807,71</b>	
<b>XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)</b>			<b>3 252 661 776,80</b>	<b>2 841 996 366,83</b>	
<b>XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XIII)</b>			<b>2 610 732 355,59</b>	<b>2 432 254 559,12</b>	
<b>XVI RÉSULTAT NET (total produits - total charges)</b>			<b>641 929 421,21</b>	<b>409 741 807,71</b>	

1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)  
2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

BILAN PASSIF		Exercice du 1 <sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023				
PASSIF		EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT		
		EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT	EXERCICE PRÉCÉDENT	EXERCICE PRÉCÉDENT	
FINANCEMENT PERMANENT	<b>CAPITAUX PROPRES</b>					
	Capital social ou personnel (1)	282 965 300,00	-	282 965 300,00	-	
	Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé	-	-	-	-	
	Capital appelé	-	-	-	-	
	Dont versé	-	-	-	-	
	Primes d'émission, de fusion et d'apport	586 604 510,11	-	586 604 510,11	-	
	Écarts de réévaluation	-	-	-	-	
	Réserve légale	28 296 530,00	-	28 296 530,00	-	
	Autres réserves	803 560 919,39	-	803 560 919,39	-	
	Report à nouveau (2)	843 310,43	-	843 310,43	-	
	Résultats nets en instance d'affectation (2)	-	-	-	-	
	Résultat net de l'exercice (2)	641 929 421,21	-	409 741 807,71	-	
	<b>Total des capitaux propres (A)</b>	<b>2 344 199 991,14</b>	<b>-</b>	<b>2 113 985 081,43</b>	<b>-</b>	
	<b>Capitaux propres assimilés (B)</b>	<b>289 809,43</b>	<b>-</b>	<b>475 905,86</b>	<b>-</b>	
	Subventions d'investissement	289 809,43	-	475 905,86	-	
Provisions pour amortissement dérogatoires	-	-	-	-		
Provisions réglementées	-	-	-	-		
<b>Dettes de financement (C)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		
Emprunts obligataires	-	-	-	-		
Autres dettes de financement	-	-	-	-		
<b>Provisions durables pour risques et charges (D)</b>	<b>136 250 375,58</b>	<b>-</b>	<b>156 288 634,31</b>	<b>-</b>		
Provisions pour risques	-	-	-	-		
Provisions pour charges	136 250 375,58	-	156 288 634,31	-		
<b>Écart de conversion - Passif (E)</b>	<b>0,00</b>	<b>-</b>	<b>0,00</b>	<b>-</b>		
Augmentation des créances immobilisées	-	-	-	-		
Diminution des dettes de financement	-	-	-	-		
<b>TOTAL I (A + B + C + D + E)</b>	<b>2 480 740 176,15</b>	<b>-</b>	<b>2 270 749 621,60</b>	<b>-</b>		
PASSIF CIRCULANT	<b>Dettes du passif circulant (F)</b>	<b>632 371 558,94</b>	<b>-</b>	<b>677 952 643,41</b>	<b>-</b>	
	Fournisseurs et comptes rattachés	246 293 533,80	-	328 761 903,58	-	
	Clients créditeurs, avances et acomptes	220 023 498,37	-	131 987 546,92	-	
	Personnel	30 961 256,35	-	26 569 366,34	-	
	Organismes sociaux	7 055 880,19	-	7 410 791,59	-	
	État	75 723 952,21	-	137 013 016,05	-	
	Comptes d'associés	17 565 946,50	-	17 272 482,00	-	
	Autres créanciers	28 688 184,81	-	22 857 172,88	-	
	Comptes de régularisation - passif	6 059 306,71	-	6 080 364,05	-	
	<b>Autres provisions pour risques et charges (G)</b>	<b>34 254 664,35</b>	<b>-</b>	<b>29 700 000,01</b>	<b>-</b>	
	<b>Écarts de conversion Passif (éléments circulants) (H)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
	<b>TOTAL II (F + G + H)</b>	<b>666 626 223,29</b>	<b>-</b>	<b>707 652 643,42</b>	<b>-</b>	
	TRÉSORERIE	<b>TRÉSORERIE PASSIF</b>				
		Crédits d'escompte	-	-	-	-
		Crédits de trésorerie	-	-	-	-
Banques (solde créditeur)		218 075 633,07	-	54 350 379,70	-	
<b>TOTAL III</b>	<b>218 075 633,07</b>	<b>-</b>	<b>54 350 379,70</b>	<b>-</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	<b>3 365 442 032,51</b>	<b>-</b>	<b>3 032 7</b>			

### TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

Exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023

I Synthèse des masses du bilan		Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variation (a-b)	
MASSES	Emplois			Ressources	
1	Financement permanent	2 480 740 176,15	2 270 749 621,60		209 990 554,55
2	Moins actif immobilisé	1 567 011 760,64	1 678 383 251,72		111 371 491,08
3	= Fonds de roulement fonctionnel (1-2)	(A) 913 728 415,51	592 366 369,88		321 362 045,63
4	Actif circulant	1 664 648 853,47	1 325 306 688,94	339 342 164,53	
5	Moins passif circulant	666 626 223,29	707 652 643,42	41 026 420,13	
6	= Besoins de financement global (4-5)	(B) 998 022 630,18	617 654 045,52	380 368 584,66	
7	= Trésorerie nette (actif-passif) (A-B)	(84 294 214,67)	(25 287 675,64)		59 006 539,03
II Emplois et Ressources					
		EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
		EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I RESSOURCES STABLES DE LA PÉRIODE					
AUTOFINANCEMENT (A)			73 384 645,58		182 601 164,58
Capacité d'autofinancement			485 099 157,08		502 351 953,58
- Distribution de dividendes			411 714 511,50		319 750 789,00
CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)			387 846 226,74		17 501 455,13
Cession d'immobilisations incorporelles			0,00		0,00
Cession d'immobilisations corporelles			15 270 095,83		15 828 687,53
Diminution des titres de participation			371 765 000,00		0,00
Récupérations sur créances immobilisées			0,00		0,00
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES (C)			811 130,91		1 672 767,60
Augmentations de capital, (apport)			0,00		0,00
Subventions d'investissement			0,00		0,00
AUGMENTATIONS DES DETTES DE FINANCEMENT (nette des primes de remboursement) (D)			0,00		0,00
I TOTAL DES RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)			461 230 872,32		200 102 619,71
II EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE					
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)		138 644 143,75		299 931 418,76	
Acquisition d'immobilisations incorporelles		1 520 003,88		819 666,02	
Acquisition d'immobilisations corporelles		137 124 139,87		56 386 807,88	
Acquisition d'immobilisations financières		0,00		0,00	
Augmentation des créances immobilisées		0,00		20 000,00	
REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES (F)					
REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT (G)					
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)		1 224 682,94			
II TOTAL - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)		139 868 826,69		57 226 473,90	
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B F G)		380 368 584,66		163 694 945,54	
IV VARIATION DE LA TRÉSORERIE			59 006 539,03		20 818 799,23
TOTAL GÉNÉRAL		520 237 411,35	520 237 411,35	220 921 419,44	220 921 419,44

### ÉTAT DES DÉROGATIONS

INDICATION DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I Dérogations aux principes comptables	NEANT	NEANT
II Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

### ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

### DETAIL DES NON VALEURS

COMPTE PRINCIPAL	INTITULÉ	MONTANT
211	Frais préliminaires	13 189 528,00
212	Charges à répartir sur plusieurs exercices	22 618 196,44
TOTAL		35 807 724,44

### TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

NATURE	MONTANT BRUT DÉBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
<b>IMMOBILISATION EN NON-VALEURS</b>	<b>34 583 041,50</b>	<b>1 224 682,94</b>						<b>35 807 724,44</b>
* Frais préliminaires	13 189 528,00							13 189 528,00
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	21 393 513,50	1 224 682,94						22 618 196,44
* Primes de remboursement obligations								0,00
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>729 030 785,48</b>	<b>1 520 003,88</b>						<b>730 550 789,36</b>
* Immobilisation en recherche et développement								
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	86 555 761,65	980 503,88						87 536 265,53
* Fonds commercial	642 238 576,46							642 238 576,46
* Autres immobilisations incorporelles	236 447,37	539 500,00						775 947,37
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 437 411 608,31</b>	<b>137 124 139,87</b>		<b>2 094 151,20</b>	<b>41 021 542,93</b>		<b>2 094 151,20</b>	<b>1 533 514 205,25</b>
* Terrains	167 108 120,30	12 091 600,00						179 199 720,30
* Constructions	326 572 595,92	14 758 451,80		83 235,63				341 414 283,35
* Installations techniques, matériel et outillage	728 691 198,23	54 112 652,08		886 487,34	13 126 933,84			770 563 403,81
* Matériel de transport	43 511 670,86			0,00	14 328 157,61			29 183 513,25
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements	60 646 104,13	3 426 938,14		1 124 428,23	823 084,35			64 374 386,15
* Autres immobilisations corporelles	59 012 346,00	5 861 952,10			12 743 367,13			52 130 930,97
* Immobilisations corporelles en cours	51 869 572,87	46 872 545,75					2 094 151,20	96 647 967,42

### TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C P C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
MAROPAC	EMBALLAGE	5 500 000,00	100%	5 500 000,00	4 634 064,77	31/12/2023	4 634 064,77	-63 492,78	0,00
SOCIETE DE VINIFICATION ET DE COMMERCIALISATION DU MAROC	VINS	117 354 000,00	65,00%	171 411 858,00	146 770 000,00	31/12/2023	204 202 100,79	20 954 127,61	6 102 984,00
CMAR	Agriculture	77 771 400,00	100%	197 200 000,00	197 200 000,00	31/12/2023	81 693 141,38	-21 117 234,72	0,00
LA CLE DES CHAMPS	VINS	18 000 000,00	50%	10 000 000,00	10 000 000,00	31/12/2023	46 711 035,81	46 470,69	4 050 000,00
ASAO		200 000,00	100%	200 000,00	0,00	31/12/2023	93 790,26	-8 690,00	0,00
<b>TOTAL</b>				<b>384 311 858,00</b>	<b>358 604 064,77</b>		<b>337 334 133,01</b>	<b>-188 819,20</b>	<b>10 152 984,00</b>

### TABLEAU DES PROVISIONS

Nature	Montant début d'exercice	Dotations		Reprises		Montant fin d'exercice
		d'exploitation	financières	financières	non courantes	
1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	39 103 000,27	0,00	63 492,78	4 233 623,62	0,00	40 577 604,27
2 Provisions réglementées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 Provisions durables pour risques et charges	156 288 634,31	0,00	0,00	1 597 218,24	0,00	136 250 375,58
<b>SOUS TOTAL (A)</b>	<b>195 391 634,58</b>	<b>0,00</b>	<b>63 492,78</b>	<b>5 830 841,86</b>	<b>0,00</b>	<b>176 827 979,85</b>
4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	59 436 648,30	48 470 671,24	0,00	3 019 946,16	2 418 905,67	108 508 360,03
5 Autres provisions pour risques et charges	29 700 000,01	0,00	7 318,88	18 547 345,46	0,00	34 254 664,35
6 Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>89 136 648,31</b>	<b>48 470 671,24</b>	<b>7 318,88</b>	<b>21 567 291,62</b>	<b>2 418 905,67</b>	<b>142 763 024,38</b>
<b>TOTAL (A + B)</b>	<b>284 528 282,89</b>	<b>48 470 671,24</b>	<b>70 811,66</b>	<b>27 398 133,48</b>	<b>2 418 905,67</b>	<b>319 591 004,23</b>

(1) Le montant des provisions figurant au bilan est de 305 089 085,83 DH, l'écart de 14 501 918,40 DH correspond à une provision pour dépréciation des immobilisations

(2) Ce montant comprend la provision pour engagements sociaux pour 136 250 375,58 DH

### TABLEAU DES CRÉANCES

CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>31 814 645,87</b>	<b>31 814 645,87</b>		<b>367 892,64</b>			<b>30 000 000,00</b>	
Prêts immobilisés	84 720,59	84 720,59						
Autres créances financières	31 729 925,28	31 729 925,28		367 892,64			30 000 000,00	
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>472 045 742,35</b>	<b>58 443 433,67</b>	<b>413 602 308,68</b>	<b>57 230 648,13</b>	<b>3 081 550,17</b>	<b>24 921 236,81</b>	<b>24 674 215,61</b>	<b>57 713 089,64</b>
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	1 221 930,86	753 335,10	468 595,76	777 153,00	0,00			
Clients et comptes rattachés	438 485 240,53	47 349 515,59	391 135 724,94	52 639 651,39	3 081 550,17		24 674 215,61	57 713 089,64
Personnel	3 344 457,81	3 098 859,55	245 598,26	803 532,46				
État	24 921 236,81	6 013 262,59	18 907 974,22	2 483 670,65		24 921 236,81		
Comptes d'associés	0,00							
Autres débiteurs	3 181 203,83	1 228 460,84	1 952 742,99	526 640,63	0,00			
Comptes de régularisation actif	891 672,51		891 672,51					

### TABLEAU DES DETTES

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
<b>DE FINANCEMENT</b>								
Emprunts obligataires								
Autres dettes de financement								
<b>DU PASSIF CIRCULANT</b>	<b>632 371 558,94</b>	<b>236 072 306,14</b>	<b>396 299 252,80</b>			<b>77 804 209,07</b>	<b>49 005 700,69</b>	
Fournisseurs et comptes rattachés	246 293 533,80	75 109 381,61	171 184 152,19				49 005 700,69	
Clients créditeurs, avances et acomptes	220 023 498,37	131 987 546,92	88 035 951,45					
Personnel	30 961 256,35	4 043 366,34	26 917 890,01					
Organismes sociaux	7 055 880,19	1 537 578,17	5 518 302,02			2 080 256,86		
État	75 723 952,21	2 522 478,90	73 201 473,31			75 723 952,21		
Comptes d'associés	17 565 946,50	17 272 482,00	293 464,50					
Autres créanciers	28 688 184,81	2 740 165,49	25 948 019,32					
Comptes de régularisation Passif	6 059 306,71	859 306,71	5 200 000,00					

### TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

TIERS CRÉDITEURS OU DÉBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SÛRETÉ	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SÛRETÉ DONNÉE À LA DATE DE CLÔTURE
Sûretés données					
Sûretés reçues	351 999,15	HYPOTHEQUES	1996 à 2020	PRÊTS HABITAT AU PERSONNEL	351 999,15

(1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

### ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

ENGAGEMENTS DONNÉS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRÉCÉDENT
* Avals et cautions		
* Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS : CAUTIONS EN DOUANE	85 554 136,00	85 554 136,00
AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS : ADM	332 000,00	332 000,00
AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS	2 246 105,00	2 246 105,00
CAUTIONNEMENT		
Total (1)	88 132 241,00	88 132 241,00
ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRÉCÉDENT
* Avals et cautions		6 650 000,00
* Autres engagements reçus		
Total (2)		6 650 000,00

### PASSIFS ÉVENTUELS

Les déclarations fiscales de l'impôt sur les Sociétés (IS), de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) et les déclarations de l'impôt sur le Revenu (IR) des exercices 2020 à 2023 ainsi que les déclarations sociales des exercices 2020 à 2023 ne sont pas encore prescrites et pourraient, par conséquent, faire l'objet de vérifications par l'Administration Fiscale et par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et donner lieu à d'éventuels redressements.

La société a engagé une garantie de passif et d'actif sur la cession de 50% de la Clé des Champs pour une durée indéterminée et ce à partir de la date de cession.

Le montant maximum de la garantie a été fixé à 10 MMAD.

## AUDIT DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

### OPINION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 9 mai 2023, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société des Boissons du Maroc (SBM), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 2 344 489 800,57 MAD dont un bénéfice net de 641 929 421,21 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société des Boissons du Maroc (SBM) au 31 décembre 2023, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

### FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### QUESTIONS CLÉS DE L'AUDIT

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

#### 1-Evaluation du Fonds de commerce de la région « Branoma »

##### •Risque identifié

Dans le cadre de sa stratégie de développement, la Société des Boissons du Maroc a absorbé, au cours de l'exercice 2014, sa filiale Branoma qui était détenue à hauteur de 98,9%.

À la suite de cette opération, un fonds de commerce de l'ordre de 620 MMAD a été identifié dans les comptes de la Société des Boissons du Maroc. Ledit fonds de commerce correspond aux revenus générés au niveau de la région de l'est du Maroc, dans laquelle opérait sa filiale.

Comme indiqué dans l'Etat A1 de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC), la direction s'assure lors de chaque exercice que la valeur comptable de ce fonds de commerce ne présente pas de risque de perte de valeur. Toute évolution défavorable des rendements attendus des ventes réalisées dans les régions y afférentes, en raison de facteurs internes ou externes, est ainsi de nature à affecter de manière sensible la valeur d'utilité. Une telle évolution implique de réapprécier la pertinence de l'ensemble des hypothèses retenues pour la détermination de cette valeur ainsi que le caractère raisonnable et cohérent des paramètres de calcul.

Nous avons identifié ce sujet comme un point clé de l'audit en raison :

- du montant particulièrement significatif du fonds de commerce de la région Branoma ;
- de l'importance des jugements de la direction, notamment le taux de croissance retenu pour les projections de flux de trésorerie et le taux d'actualisation dans la détermination de la valeur d'utilité de cet actif.
- des incertitudes accrues dans le contexte de la situation sanitaire actuelle qui pourraient avoir une incidence sur les ventes futures estimées dans les régions précitées.

##### •Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par la société pour apprécier la valeur d'utilité du fonds de commerce aux normes comptables en vigueur.

Nous avons également effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie et apprécié notamment :

- la cohérence des projections de flux de trésorerie par rapport au contexte économique des régions couvertes par ce fonds de commerce et la fiabilité du processus d'établissement des estimations en examinant les causes des différences entre les prévisions et les réalisations ;
- la cohérence de ces projections de flux de trésorerie avec les dernières estimations de la Direction telles qu'elles ont été présentées au Conseil d'administration ;
- l'analyse de sensibilité de la valeur d'utilité effectuée par rapport à la variation des principales hypothèses retenues.

#### 2-Evaluation des titres de participation de la Cépages Marocains Réunis S.A. (CMAR)

##### •Risque identifié

Les titres de participation de la Cépages Marocains Réunis S.A., figurant au bilan au 31 décembre 2022 pour un montant net de 197,2 MMAD, représentent un des postes les plus significatifs du bilan.

Comme indiqué dans la note A1 de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC), les titres de participation sont évalués à chaque clôture au plus faible de leur coût d'entrée et de leur valeur actuelle, celle-ci étant estimée en fonction de l'utilité que la participation présente pour l'entreprise, c'est-à-dire ce que la société accepterait de décaisser pour les obtenir si elle avait à les acquérir.

L'estimation de la valeur d'utilité de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre selon le cas à des éléments historiques (capitaux propres), ou à des éléments prévisionnels (perspectives de rentabilité et conjoncture économique).

Les conditions climatiques auxquelles est confrontée la CMAR, notamment le stress hydrique qu'a connu le Maroc, peut entraîner une baisse de l'activité de la filiale et une dégradation du résultat opérationnel.

Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments, notamment à la probabilité de réalisation des prévisions, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation de la filiale CMAR constitue un point clé de l'audit.

##### •Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation « CMAR », sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de cette valeur déterminée par la direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés. Sur la base des éléments utilisés par la Direction pour estimer la valeur d'utilité de ces titres, nous avons réalisé les procédures d'audit suivantes :

- Obtention des prévisions de flux de trésorerie et d'exploitation de l'entité CMAR, telles qu'établies sous le contrôle de sa Direction Générale pour chacune de ses activités et présentées au Conseil d'Administration ;
- Vérification de la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes ;
- Comparaison des prévisions retenues pour des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier la réalisation des objectifs passés.

#### 3-Provision pour avantages aux personnels

##### •Risque identifié

La société a mis en place plusieurs régimes d'avantages à cotisations et prestations définies, principalement, de couverture des frais médicaux postérieurs à l'emploi et d'indemnités de fin de carrière.

Une partie significative est constituée de régimes à prestations définies, pour lesquels la société s'engage à payer des prestations convenues au personnel en activité ou retraité. La valeur actuarielle des avantages du personnel liés à ces engagements s'élève à 132 MMAD au 31 décembre 2023.

Comme indiqué dans la note A1 de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC), les engagements relatifs aux régimes à prestations définies sont évalués sur la base d'une méthode actuarielle rétrospective telle qu'admise par la norme IAS 19 révisée.

L'évaluation des engagements des régimes à prestations définies ainsi que de la charge de l'exercice requiert des jugements importants de la Direction pour déterminer les hypothèses appropriées à retenir, dont les principales concernent les taux d'actualisation et d'inflation, ainsi que des hypothèses démographiques comme le taux d'évolution à long terme des salaires et la table de mortalité.

Des variations de chacune des hypothèses clés sous-jacentes aux évaluations peuvent avoir une incidence significative sur la détermination du passif net comptabilisé ainsi que sur le résultat de la société. Dans ce contexte, la Direction fait appel à un actuaire externe pour l'assister dans la détermination de ces hypothèses.

Nous avons considéré l'évaluation des engagements résultant des régimes à prestations définies comme un point clé de notre audit compte tenu des montants de ces engagements, du jugement inhérent à la détermination des principales hypothèses actuarielles ou démographiques sous-jacentes et de la sensibilité qui en résulte.

##### •Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons pris connaissance du processus mis en place par la Direction pour les évaluations des engagements au titre des avantages postérieurs à l'emploi sous forme de régimes à prestations définies.

Avec l'assistance de nos experts, nos travaux ont notamment consisté à :

- Apprécier le caractère raisonnable des principales hypothèses retenues, notamment les taux d'actualisation et d'inflation au regard des conditions de marché ;
- Apprécier la cohérence des hypothèses relatives notamment aux évolutions de salaires et aux données démographiques (table de mortalité, taux d'inflation des coûts médicaux).

Nos autres travaux ont consisté à :

- Sur base de sondages, contrôler la correcte transcription, dans le calcul des engagements effectué par l'actuaire externe de la société, des données individuelles et des hypothèses actuarielles et démographiques retenues par la Direction ;
- Vérifier le caractère approprié des informations présentées dans l'état des engagements données et reçues au 31 décembre 2023.

### RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE POUR LES ÉTATS DE SYNTHÈSE

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR POUR L'AUDIT DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

### VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment, de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.